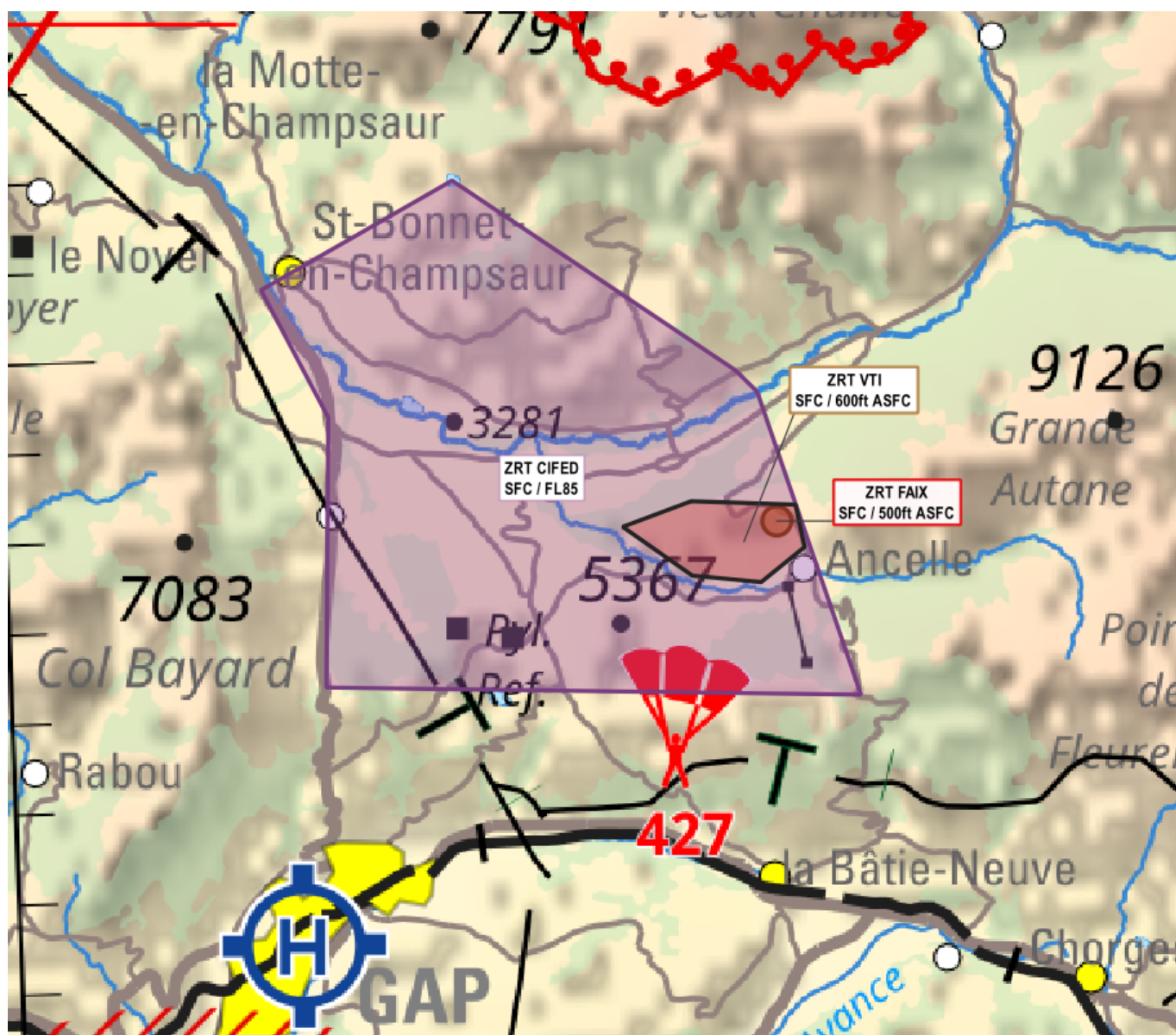


Objet : Création de 3 zones réglementées temporaires (ZRT) dans la région d'Ancele (05)

En vigueur : Du lundi 14 septembre au vendredi 18 septembre 2026

Lieu : FIR : MARSEILLE LFMM

ZRT DRONE CIFED



ACTIVITÉ

Vol d'aéronefs sans équipage à bord évoluant en vue et hors vue de jour et de nuit.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ		
ZRT FAIX / ZRT VTI - Du 14 septembre 2026 à 0600 au 18 septembre 2026 à 2200 - <i>ACTIVABLE H24</i>		
ZRT CIFED - Du 14 septembre 2026 au 18 septembre 2026 Activable de 0700 à 1000 - <i>2 créneaux maximum dans la semaine</i>		
INFORMATION DES USAGERS		
MARSEILLE INFO : 120,550 MHz		
GESTIONNAIRES		
CIFED		
STATUT		
Zones réglementées temporaires (ZRT) qui, lorsqu'elles sont actives, se substituent aux espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.		
CONDITIONS DE PÉNÉTRATION		
Contournement obligatoire sauf pour les aéronefs : - participant ou autorisés par le gestionnaire, - effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le gestionnaire.		
SERVICES RENDUS		
Service d'information de vol et d'alerte rendus par les organismes habituels.		
LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES		
ZRT FAIX LIMITES LATÉRALES cercle de 300m de rayon centré sur 44°37'56"N , 006°12'01"E LIMITES VERTICALES SFC / 500 ft ASFC	ZRT VTI LIMITES LATÉRALES 44°37'38"N , 006°12'26"E - 44°37'16"N , 006°11'44"E - 44°37'22"N , 006°10'40"E - 44°37'56"N , 006°09'37"E - 44°38'11"N , 006°10'42"E - 44°38'06"N , 006°12'19"E - 44°37'38"N , 006°12'26"E LIMITES VERTICALES SFC / 600 ft ASFC	ZRT CIFED LIMITES LATÉRALES 44°35'58"N , 006°13'13"E - 44°36'17"N , 006°04'55"E - 44°39'17"N , 006°05'06"E - 44°40'43"N , 006°04'08"E - 44°41'51"N , 006°07'11"E - 44°39'37"N , 006°11'28"E - 44°39'23"N , 006°11'48"E - 44°35'58"N , 006°13'13"E LIMITES VERTICALES SFC / FL 85
ORGANISMES A CONTACTER		
CIFED Tel: 0413938540 (bureau Salon de Provence) Port: 0664237162		
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES		
ACTIVITE PARACHUTAGE 427 NEUTRALISEE PENDANT ACTIVATION D'UNE ZRT		